RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

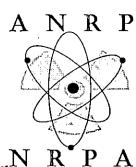
AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

DIRECTION GENERALE

DIRECTION DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

SERVICE DU BUDGET, DU MATERIEL ET LU N DU PATRIMOINE

BUREAU DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

NATIONAL RADIATION PROTECTION AGENCY

DIRECTORATE GENERAL

DEPARTMENT OF ADMINISTRATIVE AND FINANCIAL AFFAIRS

BUDGET, EQUIPMENT AND HERITAGE SERVICE

CONTRACT'S OFFICE

## **COMMUNIQUE**

N° 0 0 4 /ANRP/DAAF/SBMP/BM Dul OCT 2010 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AONO/ANRP/CIPM/2019 DU 06 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER DE BUREAU AUX ANTENNES REGIONALES ANRP DU CENTRE ET DE L'OUEST.

FINANCEMENT: BIP/MINRESI

## Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection, Communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres N°0004/AONO/ANRP/CIPM/2019 du 06 Septembre 2019 pour la fourniture et l'installation du mobilier de bureau aux Antennes Régionales ANRP du Centre et de l'Ouest, les résultats dudit Appel d'Offres se présentent comme suit :

N° du lot	Soumissionnaires	Note technique	Montant TTC (FCFA)	Délai	Rang	Observations
Lot 1	ETS LA DIVINITE	10 OUI/12	18 746 100	40 Jrs	1**	Adjudicataire de la Lettre- commande (lot 1); ETS LA DIVINITE
	CHALLENGE BUSINESS SARL (BP: 8230 Yaoundé)	11 OUI/12	/	/	/	Disqualifié pour l'analyse des offres financières pour « non-conformité aux spécifications techniques de l'équipement » et pour absence des prospectus en couleur des mobiliers proposés »
Lot 2	ETS SONIA (BP : 12 555 Yaoundé)	10 OUI/12	17 923 028	45 Jrs	1 <sup>er</sup>	Adjudicataire de la Lettre- commande (lot 2): ETS SONIA (BP : 12 555 Yaoundé)
	CHALLENGE BUSINESS SARL (BP : 8230 Yaoundé)	11 OUI/12	1	1	/	Disqualifié pour l'analyse des offres financières pour « non-conformité aux spécifications techniques de l'équipement » et pour absence des prospectus en couleur des mobiliers proposés »

Les Directeurs des entreprises adjudicataires sont par conséquent invités à se présenter à la Direction Générale de l'ANRP, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription des projets de lettres-commandes. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleur lo soum sionnaire dont les offres n'ont pas été retenues, est invité à passer retirer ses soumissions sous quinaine des probleation du présent communiqué. Faute de quoi, ces offres seront détruites.

DINEVISOR VENERAL

leur E

Research Constitution Constitut